

Compte-rendu du Conseil de quartier Val-de-Grâce

Jeudi 21 mars 2024, 18h à 20h30

Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon

Salle Pierrotet

En présence de :

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Edouard CIVEL, 1^{er} Adjoint à la Maire

Benjamin ISARE, 3^{ème} Adjoint à la Maire

Et des Conseillers de quartier :

Michèle BESSE

Nicolas BORENS

Elise DUFOURNIER

Laure EMPERAIRE

Ramona ENEA CASSE

Jean ESPY

Jordi GOMEZ

Philippe GONZALEZ de GASPARD

Sean HARDY

Geneviève MURAT

Jean-Jacques POULAIN

Thomas PUISSANT

Jean-Yves SAUVAGET

Philippe JAQUINOT

Nicole MEDJEVSKI

Marie-Pierre DEROUDILLE

Ordre du jour et intervenants

- Sensibilisation au tri des bio-déchets
 - Jean-François BRU, Conseiller de quartier Sorbonne
- Point sur l'installation de l'école Galileo sur le site d'AgroParis Tech
 - Vincent POTTIN, Groupe Galileo Global Éducation France
 - Adeline AFFLATET, Groupe GGEF
 - Arnaud Des COURIERES, Groupe GGEF
 - Cyril BOUET, Promoteur immobilier, HERTEL
- Aménagement et future ouverture des jardins du Val-de-Grâce
 - Christophe NOËL Du PAYRAT, Préfet, Directeur de cabinet du Préfet d'Ile-de-France
 - Christophe VEYRAT-MASSON, Lieutenant-Colonel, Chef du bureau de la maîtrise d'œuvre à l'établissement du service d'infrastructure de la défense d'Ile de France.
 - Martin BACOT, Architecte en chef des monuments historiques
- Point sur le déroulement du chantier de végétalisation de la rue Claude Bernard
 - Anne-Gaëlle BAPTISTE, Adjointe au chef de service, Direction de la Voirie et des déplacements
 - Jean-Luc ECKER, Chef de projet, Direction de la Voirie et des Déplacements
- Point propreté et sécurité
 - Patrick GRALL, Chef de la division de propreté du 5^e
 - Bernadette CHABBERT, Cheffe de Brigade, DPMP
- Fête des quartiers aux Arènes de Lutèce
 - Conseillers de quartier
- Questions diverses

Madame la Maire, *Florence BERTHOUT*, ouvre la séance à 18h, accueille le public et annonce les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Sensibilisation au tri des biodéchets

Jean François BRU souligne l'intérêt de valoriser les déchets alimentaires, qui ont un impact négatif en termes d'émission de gaz à effet de serre s'ils restent mélangés aux autres déchets. Il évoque la confusion faite souvent entre compostage et valorisation des déchets alimentaires : dans les bacs bruns placés sur les marchés ou bientôt en station de tri (à partir du 01/07/24 selon M Grall), tous les déchets alimentaires sont acceptés - contrairement au bac de compostage.

Le projet de sensibilisation vise d'abord à distribuer un petit document sur les marchés, avec également la possibilité de répondre aux questions du public. Les deux prochaines campagnes auront lieu le samedi 23 mars à Maubert et le dimanche 24 mars à Monge.

Un article est également en cours d'élaboration pour le journal municipal.

Jean-François BRU invite les conseillers de quartier qui souhaitent se joindre à cette action de prendre contact avec Mme Ramona ENEA CASSE ou M. Sean HARDY.

Point sur l'installation de l'école Galileo sur le site d'AgroParis Tech

Vincent POTTIN rappelle les principales orientations du projet, notamment en ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre. Il précise que le nouveau campus, baptisé « Delta » devrait être opérationnel à partir de septembre 2025. La rénovation du bâtiment se fait dans le respect des normes climatiques et de la mise en place des précautions d'usage lors du curage des peintures qui contiennent du plomb.

Adeline AFFLATET indique que le campus rassemblera diverses écoles privées telles que l'ESG, Penninghen, le cours Florent etc. avec une capacité d'accueil prévue de 3250 étudiants mais qui ne seront jamais présents en même temps sur place. Elle précise que l'objectif primordial du groupe est de conjuguer les filières artistiques et commerciales au sein d'un même lieu. Elle a également mis en exergue la volonté du groupe de réussir l'intégration territoriale du campus, notamment en assurant sa mobilité, son accessibilité, la restauration, ainsi que les activités et les services annexes. Par ailleurs, elle fait remarquer qu'aucun service de restauration n'est prévu sur le campus, mais uniquement des distributeurs automatiques. Il est donc nécessaire de prévoir environ 1300 repas à l'extérieur.

Madame la Maire, Florence BERTHOUT, recommande de consigner par écrit le cahier des charges des prestations qui seront mises en place, et de veiller, conjointement avec *Benjamin ISARE* adjoint en charge du commerce, à la transparence du processus afin d'éviter tout ressentiment de la part des prestataires non retenus.

Benjamin ISARE précise que des démarches ont été engagées auprès des associations de commerçants du 5e arrondissement depuis déjà un an afin de développer des solutions alternatives, telles que les précommandes en ligne. À ce jour, une quinzaine de commerçants ont manifesté leur intérêt. Un nouveau courrier d'information leur sera adressé bientôt.

En outre, *Adeline AFFLATET* indique que des partenariats sont envisagés pour des activités autres que la restauration, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en fournitures de dessin et d'art avec l'entreprise Berty Beaux Arts.

Aménagement et future ouverture des jardins du Val-de-Grâce

Martin BACOT indique que le projet d'aménagement du jardin vise à accroître la végétalisation au détriment de la surface minérale. Ainsi, le parking actuel sera réduit de deux tiers et 112 arbres supplémentaires seront plantés, en choisissant des espèces adaptées au changement climatique. Il souligne qu'il était impossible de restaurer le jardin à son état du XVII^e siècle, mais que l'interaction visuelle avec le cloître et l'église serait préservée grâce à une grille de séparation discrète. Les nouvelles entrées piétonnes aménagées ne feront perdre que deux places de parking sur le marché voisin. Il est à noter que l'accès côté église, au bout du quinconce, demeurera fermé pour des raisons de sécurité. Les horaires d'ouverture du jardin au public devraient être les mêmes que ceux des autres jardins municipaux. Il n'est pas prévu d'aire de jeu pour les enfants dans ce jardin de 16 000 mètres carrés, dont le coût s'élève à plusieurs millions d'euros. En outre, il précise que les travaux débuteront fin 2024, avec pour objectif de les achever au premier semestre 2026.

De son côté, *Christophe VEYRAT-MASSON* présente la partie du jardin qui demeure la propriété du Ministère des Armées. Il a mis en avant la perméabilité des sols par l'installation des pavés végétalisés sur plus de 691 mètres carrés, ainsi que des parkings végétalisés drainants sur 1443 mètres carrés. Dix-neuf nouveaux arbres seront plantés, accompagnés de plus de 220 mètres linéaires de haie disposés de part et d'autre du portail et entre les places de stationnement. Il ajoute que le nouveau poste d'accueil sera conçu dans l'esprit de la gare de l'Alma.

L'ensemble du projet a été très bien accueilli par le public présent, et Florence BERTHOUT a chaleureusement remercié les différents intervenants pour la qualité des solutions présentées

Point sur le déroulement du chantier de végétalisation de la rue Claude Bernard

Jean-Luc ECKER rappelle les principales orientations du projet d'aménagement de la rue Claude Bernard. Il indique que les travaux concernant la partie haute de la rue devraient s'étendre jusqu'au 14 juin 2024, tandis que la partie basse ne sera traitée qu'après la période des Jeux Olympiques. Plus précisément, du 23 avril (date d'installation du chantier dans la nuit du 22) au 13 mai, une mise en sens unique de la rue en descente sera mise en place, entraînant le déroutement temporaire des lignes de bus vers le boulevard Port Royal. Ensuite, du 14 mai au 7 juin, les travaux consisteront à installer le séparateur de piste cyclable descendante, à mettre en place des feux tricolores et à effectuer certains travaux sur les égouts. Enfin, du 12 au 14 juin, la rue sera entièrement fermée afin de procéder à la pose des revêtements de chaussée (enrobés). De plus, il a été mentionné qu'une centaine d'emplacements pour vélos seront aménagés à proximité des arbres et des carrefours.

Edouard Civel indique que la requête de ne pas installer de séparateur n'a pas été prise en considération par la Ville de Paris. En ce qui concerne les travaux de l'ESPCI, il ajoute que la mairie du 5^e arrondissement avait demandé à l'ESPCI d'attendre la finalisation des travaux de la rue Claude Bernard, mais cette demande a été rejetée par Madame Lemardeley.

Point propreté et sécurité

Patrick GRALL confirme que la zone au pied de la bibliothèque Rainer Maria Rilke bénéficie d'une opération de balayage quotidien et d'un lavage trois fois par semaine. De manière similaire, la place Lucien Herr fait l'objet d'un balayage quotidien et d'un lavage deux fois par semaine.

De son côté, *Bernadette CHABBERT* confirme que la police municipale assure le contrôle du respect des horaires de sortie et d'entrée des bacs à déchets.

Quant aux bacs à compost détériorés devant le Crous, *Edouard CIVEL* s'engage à contacter l'association en charge de leur gestion. De plus il assure que la collecte des biodéchets sera renforcée sur le marché du Port Royal à l'instar de ce qui a été fait pour le marché Monge.

Fête des quartiers aux Arènes de Lutèce

Geneviève MURAT indique que l'organisation de cette fête vise à promouvoir la rencontre intergénérationnelle au sein des quartiers, ainsi qu'à favoriser un pique-nique participatif et des échanges constructifs avec les conseillers de quartier. Les activités spécifiques demeurent à définir, incluant des ateliers thématiques, des quiz ou encore une chasse au trésor. Par exemple, il est envisagé d'inviter les associations de composteurs à participer. La date du 20 septembre 2024 a été retenue, celle-ci étant la seule disponible pour les Arènes. Un plan détaillé à l'échelle des Arènes sera fourni afin de déterminer l'emplacement optimal des stands et des tables.

Une communication relative à cet événement pourra être diffusée dans le journal municipal via un encadré dédié. La coordinatrice des conseils de quartier sera désignée comme le point de contact du côté de la Mairie du 5e arrondissement.

L'organisation de cette fête a été approuvée et un budget de 2600€ a été voté à l'unanimité par les conseillers présents lors de la réunion.

Questions diverses

Stationnement minute dans les zones piétonnières : Comment faciliter la vie des riverains qui souhaitent par exemple que les taxis viennent les chercher/déposer dans la zone, sans que les non-riverains n'abusent de la zone en y stationnant longuement ?

Benjamin Isare confirme qu'il est en contact avec la Ville sur les retours d'expérience du quartier Montorgueil. Une présentation sera faite à la session plénière des conseils de quartier début juin lors de laquelle sera présenté également l'avancement du projet de la rue Mouffetard.

La séance est levée à 20h50